

### LES BONNES RAISONS DE VOTER CFDT

**Le 2<sup>ème</sup> tour des élections des représentants des collègues « ouvriers-employés » et « maîtrise » au CSE du réseau F3, c'est du 31 mars au 6 avril 2022 : **Donnez votre voix à la Cfdt !****

Notre force, c'est notre légitimité : la Cfdt est la deuxième organisation syndicale du réseau après ce 1<sup>er</sup> tour.

Votre voix renforcera notre présence au CSE et nous permettra d'interpeller avec force la direction, de la questionner, mais aussi de lui demander des comptes. Ce sont vos voix qui **obligent la direction de nous informer**, de chercher avec nous des solutions, de nous écouter.

La Cfdt, c'est **une parole « vérifiée »**, parce que nous ne nous représentons pas nous-mêmes. C'est l'intérêt collectif des salariés qui compte pour nous ; le collectif, ce sont les organisations et conditions du travail, les nouvelles technologies et leurs utilisations, les aménagements des locaux, l'emploi, la formation.

La Cfdt, c'est **une parole « critique »** : nous disons ce qui ne va pas, mais aussi ce qui va. Nous argumentons, expliquons nos positions. Nous écoutons, mais nous vérifions aussi ce qui est dit, nous suivons les dossiers, pour nous assurer que les propos sont suivis d'effet.

**La Cfdt France Télévisions est fière de ses actions.** Nous avons signé des accords qui améliorent la situation des salariés de France Télévisions : en matière d'égalité professionnelle, avec des mesures de résorption des disparités salariales ; en matière de handicap, pour encourager l'emploi de salariés en situation de handicap ; sur les rémunérations, pour permettre plus d'équité dans la répartition des mesures salariales annuelles ; sur la prime d'intéressement, sur le fonds de solidarité avec les non permanents sans revenus pendant le 1<sup>er</sup> confinement, ou encore sur le télétravail, afin de cadrer ce nouveau mode d'organisation du travail.

**Mais notre signature est précieuse** et ne saurait être apposée au bas d'accords qui mettent en danger les salariés, leurs métiers, leurs emplois, leurs conditions de travail. C'est pourquoi nous refusons par exemple les UCC, et plaidons plutôt pour la création de vrais métiers. Ou encore, nous exigeons des accords contraignants, qui s'imposent à tous, dans un souci d'équité et pour en éviter les interprétations locales et divergentes.

**Le contentieux juridique ne nous effraie pas.** C'est ainsi que nous avons obtenu une juste rémunération des WE pour les intermittents ; nous nous sommes opposés, au siège, au transfert des salariés des magazines vers une filiale. A Saint Pierre et Miquelon, c'est devant le tribunal que nous défendons le droit des salariés de bénéficier de tickets restaurant.

**Mais pour continuer dans cette voie, une chose est essentielle : votre voix.  
Pour être efficace, nous avons besoin de vous.**

### Pour défendre notre activité régionale !

Munissez-vous de vos identifiants et mot de passe reçus par courrier avant le 1<sup>er</sup> tour, connectez-vous sur ce site et votez :

<https://vote.election-europe.com/FranceTelevisions-reseaufrance3/>

Codes d'accès perdus ? : **Appelez le 01 87 16 47 33**